

Améliorer le financement des arts au Canada

Proposition prébudgétaire de 2007

Le Mouvement pour les arts et les lettres
3995 rue Berri
Montréal (Québec)
H2Y 2V5

Tél. : 450.788.3258
Cell. 450-880-2562
info@mal.qc.ca

Consultations prébudgétaires de 2007

Mouvement pour les arts et les lettres

Sommaire exécutif

Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) représente près de 14 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels du Québec. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets destinés à la recherche et à la création, en sachant pertinemment qu'il favorisera une augmentation de la production et de la diffusion canadienne, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels.

En plus des impacts économiques incontestables (apport important au PIB, création d'emplois), le soutien aux artistes, aux arts et à la culture constitue un réel investissement dans notre identité canadienne. Il est désormais reconnu que notre culture nous définit collectivement vis-à-vis du monde.

C'est pourquoi, le Mouvement pour les arts et les lettres demande au Comité permanent des finances que soit augmenté à 300 millions de dollars par année le budget du Conseil des Arts du Canada. Les Canadiens rejoindraient ainsi les autres pays du G-8 dont chaque habitant verse l'équivalent de 10 \$ canadiens au financement des arts.

L'annonce du 20 juillet dernier par la ministre du Patrimoine canadien, Beverley Oda, de rendre récurrent l'appui financier des 30 millions de dollars supplémentaires qui avait été alloué au Conseil des Arts du Canada pour 2007-2008, est un pas dans la bonne direction. Cela représente une augmentation de 20 pour cent des budgets alloués au Conseil des Arts du Canada de ce qu'ils étaient il y a deux ans. Mais, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de 300 millions de dollars par année afin de soutenir adéquatement les demandes des artistes professionnels et des organismes artistiques canadiens.

Consultations prébudgétaires de 2007

Mouvement pour les arts et les lettres

Introduction

Le Mouvement pour les arts et les lettres représente près de 14 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels qui tentent de gagner leur vie par la création, l'exécution et la diffusion d'œuvres dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, des arts visuels, des arts médiatiques, des arts du cirque, de la littérature et des métiers d'art. Le M.A.L. représente les artistes et les organismes œuvrant dans toutes ces disciplines, lesquels ont en partage la création et la diffusion d'une culture originale, forte et distinctive. Le M.A.L. regroupe huit organisations nationales et treize organisations régionales du secteur des arts et des lettres (le Conseil québécois du théâtre (CQT), le Conseil québécois de la musique (CQM), le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM), le Regroupement québécois de la danse (RQD), l'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ), le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), En Piste, Regroupement national des arts du cirque et treize Conseils régionaux de la culture).

Le M.A.L. est donc né de la nécessité de préserver une vie artistique et culturelle riche et dynamique où les artistes peuvent espérer s'épanouir. Le Mouvement milite en faveur de l'accroissement des budgets destinés à la création, en sachant pertinemment que favoriser une augmentation de la création apporte invariablement plus de production et plus de diffusion, donc une hausse des revenus moyens des artistes, artisans et travailleurs culturels. Ainsi, le M.A.L. constitue le véhicule par lequel les artistes proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la création, de la production et de la diffusion. Le M.A.L., c'est la voix unifiée des revendications des artistes et des organismes du milieu des arts et des lettres du Québec.

L'impact économique de la culture

Selon des données publiées en mars 2007 par Statistique Canada (programme de la statistique culturelle), les activités culturelles représentent une force économique incontestable, ce que les données disponibles corroborent clairement. En effet, l'incidence directe des activités culturelles au Canada, mesurées en fonction de leur contribution au produit intérieur brut (PIB), a atteint 43,2 milliards de dollars (3,8 % du PIB canadien) en 2003¹. Chaque dollar investi dans des activités culturelles directement ou indirectement génère 3,20 \$ en activité économique². Selon des données de 2005, le secteur culturel a fourni environ 597 000 emplois au Canada, correspondant à environ 3,9 % de tous les emplois au pays en 2002. Entre 1991 et 2003, l'emploi dans le secteur culturel a augmenté de 2,5 % par année, comparativement à 1,7 % pour la main d'œuvre totale.

Les dépenses du gouvernement fédéral dans le secteur de la culture pendant l'exercice de 2003-2004 se chiffraient quant à elles à 3,5 milliards de dollars. Selon son rapport annuel de 2005-2006, le Conseil des Arts du Canada redistribuait en bourses et subventions aux artistes et aux organismes 132 millions de dollars³.

Le Conseil des Arts du Canada n'a donc droit qu'à une part infime des budgets dédiés à la culture, soit pour 2007-2008, un budget de 181 millions de dollars. Pour fins de comparaison, l'Angleterre (et non le Royaume-Uni en entier) dont la population est un peu plus élevée que celle du Canada (environ 40 millions d'habitants) et d'où est issue l'idée même des conseils des arts, annonce que son Arts Council England investira 1,7 milliard de livres (3,6 milliards canadiens!) entre 2005 et 2008 (sur trois années donc) pour soutenir les arts dans cette région du Royaume-Uni⁴. Durant la même période, le Conseil des Arts du

¹ Statistique Canada –N° 81-595 MIF 2006037 au catalogue, mars 2007

² www.lacoalitioncanadiennedesarts.ca

³ www.conseildesarts.ca/aproposdenous/organisation/rapportsannuels

⁴ <http://www.artscouncil.org.uk/aboutus/index.php>

Consultations prébudgétaires de 2007

Mouvement pour les arts et les lettres

Canada aura investi, quant à lui, moins de 500 millions de dollars. Même si nous additionnions toutes les sommes investies dans l'ensemble du pays dans le financement des arts, nous serions encore loin de l'exemple britannique (au Arts Council England, le montant de financement s'élève à 24 \$ par habitant⁵). Leur investissement dans les arts a porté des fruits tels que beaucoup d'artistes de cette région du monde non seulement vivent mieux, mais ont apporté à toute la Grande-Bretagne un immense prestige. La place de Londres dans la vie artistique mondiale est pratiquement sans rivale. Il y a donc place à l'amélioration de la part du gouvernement canadien. Et ce, pour deux autres raisons supplémentaires et très significatives. Tout d'abord, le Canada est un pays du G-8. À ce titre, il aime se comparer lui-même souvent à ses partenaires et prouver qu'il soutient la comparaison. Il le fait notamment pour ce qui concerne le niveau de vie, le PIB, le revenu moyen des citoyens, les services en santé et en éducation et autres; les Canadiens vivent aussi bien que leurs partenaires du G-8, sinon mieux. Toutefois, il est au moins un secteur où ils sont loin du compte, sans même rappeler la situation britannique : la participation de ses citoyens au financement des arts est presque deux fois moins élevée que ce qui prévaut ailleurs, soit 6 \$ par citoyen canadien alors qu'il atteint en moyenne 10 \$ dans les autres pays du G-8.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral accumule des surplus budgétaires importants qui n'ont servi ni les artistes, ni leurs organisations, ni même le Conseil des Arts du Canada. En 2005-2006, 13, 2 milliards de dollars ont été consacrés entièrement au remboursement de la dette nationale⁶. Nous voulons vous convaincre de la nécessité d'attribuer une partie de ces surplus au prestige du Canada en soutenant mieux ses artistes et ses créateurs.

L'importance stratégique de mieux soutenir la création, les arts et la culture

Certes, soutenir la culture et les créateurs c'est aussi investir dans notre identité puisque nous nous définissons collectivement, vis-à-vis du monde, par notre culture. Jusqu'à tout récemment, cette raison suffisait amplement à justifier l'importance de mieux soutenir ses pratiques et ses créateurs. Depuis, d'autres secteurs de la société dont le milieu des affaires, ont joint leurs voix pour souligner l'importance économique de mieux soutenir les arts et les activités culturelles.

Les arts et les activités culturelles ont été mis de l'avant comme outils permettant aux villes de se démarquer dans un environnement de compétitivité internationale. La Fédération canadienne des municipalités reconnaît l'importance des arts et de la culture pour le développement économique et préconise, dans un *énoncé de politique sur le développement économique de juin 2003*, la mise en place d'un meilleur soutien pour la promotion des arts et de la culture; ce qui permet aux collectivités (municipalités — villes) de se rendre uniques, attrayantes et vivantes et, ce faisant, d'attirer les touristes et les investisseurs. Les artistes sont des alliés de taille pour la diversité culturelle des villes. Lors de son allocution à l'intention de la ministre du Patrimoine canadien le 27 mars 2003, Robert Palmer déclarait que « les arts et la culture sont de plus en plus considérés comme des actifs pour les villes. » (Sharon Jeanotte et Maureen Williams, *Villes créatives : le rôle de la culture*, exposé de Robert Palmer à l'intention du PCH, 27 mars 2003). La Chambre de commerce du Montréal métropolitain l'affirmait ainsi dans son bulletin d'octobre 2004 :

« De plus en plus, la culture est, à juste titre, perçue comme un facteur de compétitivité pour l'agglomération métropolitaine de Montréal. Nombreux sont les acteurs du développement économique qui reconnaissent l'importance du facteur « créativité » dans l'attractivité d'une métropole. En effet, on attribue à la culture un triple impact : non seulement cette industrie génère-t-elle de l'activité économique et crée-t-elle des emplois, mais elle contribue également à la qualité de vie des citoyens et constitue un élément dominant du rayonnement de la ville à l'étranger. L'impact économique de la culture est substantiel : 5,4 milliards de dollars en dépenses brutes annuelles, 90 000 emplois directs et indirects, des dépenses moyennes par ménage en loisirs culturels de 1 196 dollars en 2001 ». (« *Affaires et culture, une association gagnante* », Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tableau de bord Extra, Vol 3, no. 1, Octobre 2004)

⁵ Conseil des Arts du Canada, *Étude comparative de financement des arts dans divers pays*, oct. 05

⁶ Bulletin de la Conférence canadienne des arts 40/06

Consultations prébudgétaires de 2007 Mouvement pour les arts et les lettres

Conditions de création des artistes

Selon un rapport de la firme Hill Strategies⁷, les artistes arrivent dans le quart inférieur du revenu moyen des groupes professionnels avec un revenu moyen de 23 500 dollars (le revenu moyen de l'ensemble des travailleurs canadiens étant de 31 800 dollars⁸). Parmi les autres professions ayant un revenu moyen semblable à celui des artistes, on dénombre les secrétaires médicales, les préposés au service à la clientèle, les chauffeurs-livreurs et les couvreurs. Les femmes artistes ainsi que les artistes autochtones et des minorités visibles ont un revenu moyen particulièrement bas.

Les revenus des artistes ayant fait des études supérieures sont considérablement inférieurs à ceux des autres travailleurs ayant fait des études comparables. Plus de 40 % des artistes ont un diplôme universitaire, mais les artistes ayant une formation universitaire gagnent, en moyenne, à peine plus de la moitié du revenu moyen des détenteurs de diplômes universitaires dans la population active totale.

Dans au moins cinq professions artistiques (danse, musique, arts visuels, théâtre, cirque) le revenu médian des artistes se situe autour de 10 000 dollars. Malgré leur contribution essentielle à l'identité canadienne et avec un niveau de scolarité très élevé, les artistes ont donc un revenu souvent inférieur au seuil de pauvreté. Une grande majorité d'artistes ne peut tout simplement pas vivre de sa profession : seul un petit nombre y parvient, et souvent, en cumulant plusieurs emplois précaires. Faut-il rappeler que près de 75 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes n'ayant pas accès au régime d'assurance-emploi, ni à aucune forme d'avantages sociaux? C'est dans ces conditions que les artistes participent au développement culturel du Québec et du Canada. De plus, pour maintenir le niveau d'excellence exigé des publics québécois, canadiens et étrangers, les artistes doivent faire preuve d'une créativité sans cesse renouvelée. Pour se faire, y consacrer beaucoup d'heures non rémunérées.

Pourtant, le secteur sans but lucratif des arts est l'épine dorsale de l'industrie culturelle canadienne. En 2002, le PIB généré par les activités culturelles représentait plus que l'agriculture, les mines et les industries forestière et pétrolière réunies. Or, les subventions actuelles accordées par le Conseil des Arts du Canada représentent plus ou moins 10 % du budget d'opération de la plupart des organismes artistiques soutenus. C'est pourquoi, bien que les recettes et les dons privés (provenant d'entreprises et de particuliers) puissent contribuer aux opérations des organismes, les investissements publics de tous les paliers de gouvernements s'avèrent absolument essentiels pour la très grande majorité d'entre eux.

La qualité de vie d'un pays dépend du dynamisme de ses villes et collectivités et de leur capacité à se renouveler. Les activités culturelles et artistiques sont essentielles pour créer un esprit d'appartenance et bâtir des collectivités dynamiques qui reflètent la richesse de notre diversité culturelle.

En 2005-2006, l'investissement fédéral des arts par le Conseil des Arts du Canada permettait de soutenir 2 163 organismes et 1935 artistes professionnels, écrivains, musiciens, danseurs, comédiens, peintres ou sculpteurs⁹. Ces artistes et organismes sont essentiels à la qualité de vie dont nous bénéficions, à titre de Québécois et de Canadiens, dans tous les coins du pays. Cependant, 12 000 organismes et artistes professionnels admissibles voient leurs demandes refusées chaque année, ce qui entraîne une énorme perte de potentiel créateur tant au Québec qu'au Canada. Depuis 1998, les demandes de subventions au Conseil des Arts du Canada ont augmenté de 50 % pour les organismes artistiques et de 30 % pour les artistes professionnels. Nous croyons que le financement public doit refléter cette augmentation du nombre d'artistes québécois et canadiens et leur excellence. Des études récentes démontrent que 93 % des Canadiens estiment que les activités culturelles contribuent à la vitalité et au rayonnement de nos villes. En outre, 91 % des Canadiens affirment que les arts renforcent l'identité nationale. Manifestement, les

⁷ Profil statistique des artistes au Canada (basé sur le recensement de 2001)
Hill Stratégies Recherche, septembre 2004

⁸ RMR 2005-2006, Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, Partie 1-Survol,
La situation économique des artistes

⁹ Conseil des Arts du Canada, Rapport annuel 2005-2006

Consultations prébudgétaires de 2007 Mouvement pour les arts et les lettres

entreprises et citoyens canadiens reconnaissent l'importance d'investir dans les arts. Toutefois, ces contributions doivent être soutenues par des investissements publics accrus et constants.

Conclusion

Le Mouvement pour les arts et les lettres demande au Comité permanent des finances que le budget du Conseil des Arts du Canada soit augmenté à 300 millions de dollars. Cette augmentation de l'investissement public équivalant à 4 \$ supplémentaires par habitant dans le domaine des arts permettrait :

- **De mieux soutenir la création artistique dans l'ensemble du pays.** Les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels sont parmi les moins bien payés des différentes couches de la population canadienne. Les chiffres le démontrent particulièrement pour les danseurs, les peintres et les sculpteurs.
- **D'améliorer l'accès aux arts et à l'enseignement des arts** dans toutes les villes et villages du Canada. L'augmentation des subventions signifie plus d'événements, des billets moins chers et plus de contacts avec les arts et les artistes dans les collectivités. Par exemple, l'aide fournie par le Conseil des Arts du Canada permet d'offrir chaque année à près d'un million d'écoliers partout au Canada des visites guidées des galeries d'art.
- **De donner au Canada une plus grande visibilité sur la scène internationale.** Les arts déterminent notre identité comme peuple et sont notre carte de visite auprès de la communauté internationale. Nos artistes, dont plusieurs ont bénéficié de l'aide du Conseil des Arts, sont les ambassadeurs du Canada aux quatre coins du monde.
- **De contribuer davantage à l'économie canadienne.** L'investissement de 181 millions de dollars au Conseil des Arts du Canada aide à stimuler l'activité économique d'une industrie culturelle de plus de 40 milliards de dollars. Au Québec, on cite souvent l'exemple du Cirque du Soleil, devenu cette énorme multinationale du divertissement, que l'équivalent du Conseil des Arts du Canada a soutenu dès le début, par de modestes sommes certes, mais qui lui a donné le courage et les motivations pour aller de l'avant.

Le soutien aux artistes et aux organismes artistiques professionnels par le Conseil des Arts du Canada est un investissement qui, bien que souvent modeste, suscite à son tour des engagements similaires de la part des villes, villages et collectivités où ils œuvrent. Nous souhaitons que les membres du comité reconnaîtront eux aussi l'importance d'une augmentation significative du financement public dans le secteur sans but lucratif des arts, par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, qui célèbre en 2007 le 50^e anniversaire de sa fondation.

Recommandation

*Nous, du secteur des arts et des lettres,
affirmons qu'un déficit culturel ne
saurait constituer le prix des surplus
budgétaires de demain.*

En accord avec la Coalition canadienne des arts, le Mouvement pour les arts et les lettres demande au Comité permanent des finances :

que le budget du Conseil des Arts du Canada soit porté à 300 millions de dollars annuellement.

Annexe

Les associations membres du M.A.L.

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) protège et défend les intérêts des compagnies, des associations et des professionnels de la scène. Organisme de pression, il intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir l'importance d'un soutien financier adéquat pour le théâtre et réclamer de meilleures conditions de travail pour ses praticiens. Il est formé de dix-sept membres : huit d'entre eux représentent les associations reconnues du théâtre et neuf représentent les compagnies théâtrales et les professionnels en tant que praticiens dont au moins deux provenant de l'extérieur de la communauté métropolitaine de Montréal.

Cette composition assure un échange constant entre les divers groupes qui constituent le milieu théâtral québécois. Ses mandats et sa composition confèrent au CQT la liberté d'agir sur toutes les questions liées au développement du théâtre, l'obligation de travailler en concertation avec l'ensemble du milieu théâtral et le devoir de piloter des dossiers dont les enjeux concernent l'ensemble de la communauté théâtrale québécoise.

Le Conseil québécois de la musique (CQM) est un organisme sans but lucratif qui regroupe les organismes et les individus professionnels œuvrant dans le domaine de la musique dite de concert. Ses membres, plus de 200, issus de la communauté musicale professionnelle du Québec, sont les principaux organismes de production –comme les orchestres symphoniques, les ensembles, les quatuors –les organismes de diffusion –tels les festivals et les salles de spectacles –les maisons d'enseignement et d'enregistrement ainsi que les interprètes, compositeurs, musicologues, réalisateurs et gestionnaires.

Le CQM offre également à ses membres de nombreux avantages et services. Le programme Diapason pour le soutien à la gestion, la formation continue, la diffusion de calendriers de concerts, le développement d'ententes avec différents partenaires commerciaux, la publication d'un répertoire électronique de ses membres ainsi que de nombreuses activités de promotion comme *Les Prix Opus*, *Adoptez un musicien !*, et, sur la scène internationale, *Le Québec, une présence collective à Musicora*.

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) regroupe près de 900 membres associés sur une base volontaire conformément au mandat qui lui est confié dans le cadre de la loi sur le statut de l'artiste. Le CMAQ a pour mandat de représenter et défendre les intérêts sociaux et moraux des artistes et artisans professionnels québécois en métiers d'art. En plus d'être le principal levier du rayonnement international du secteur, via la Galerie Créa, le CMAQ est propriétaire et gestionnaire de trois compagnies autonomes qui travaillent à la diffusion des produits métiers d'art. Il s'agit d'organismes sans but lucratif qui s'autofinancent entièrement, donc qui ne reçoivent aucune subvention, et dont tous les surplus sont réinvestis dans la diffusion. En plus d'offrir de multiples services à la communauté des artisans (formation, soutien à la carrière, informations, etc.), ses activités de diffusion au Québec et à l'étranger (salons, expositions, etc.) génèrent des ventes de plus de 10 millions de dollars annuellement.

Le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) est le regroupement national qui représente les créateurs professionnels indépendants, les travailleurs culturels et les centres d'artistes (recherche, production, diffusion et distribution) se consacrant à la discipline des arts médiatiques qui comprend quatre pratiques : cinéma d'auteur, vidéo d'auteur, nouveaux médias et arts audio. Il a pour mandat de représenter les arts médiatiques auprès des gouvernements et des institutions de tous paliers afin d'améliorer les conditions de création et de vie de sa communauté, de soutenir le cheminement et le développement professionnels de ses artistes et travailleurs culturels et de promouvoir ici et au-delà des frontières les activités et les œuvres de l'ensemble de ses membres. C'est au Québec que l'on retrouve la plus forte concentration de créateurs et d'organismes artistiques en arts médiatiques ainsi que le plus grand éventail d'œuvres réalisées chaque année dans tout le Canada. L'excellence et l'innovation des créateurs québécois dédiés aux arts médiatiques et le calibre de leurs œuvres sont reconnus mondialement.

Consultations prébudgétaires de 2007 Mouvement pour les arts et les lettres

Le Regroupement québécois de la danse (RQD) représente et défend les intérêts de près de 500 professionnels de la danse dont une soixantaine d'organisations (écoles professionnelles, diffuseurs spécialisés et organismes de services). Regroupant tous les secteurs de la pratique de la danse –formation, interprétation, recherche, création, production, diffusion-, le RQD profite de cette force unique de représentation pour mettre en œuvre des projets structurants pour l'ensemble de la discipline.

Le RQD est fondé sur la nécessité de doter le milieu professionnel de la danse d'une voix commune, au-dessus de la mêlée et des intérêts de chacune de ses composantes. Ses actions s'articulent selon cinq domaines d'intervention : vie associative, concertation et mobilisation, représentation publique, valorisation de la discipline et consolidation organisationnelle. Parmi les services offerts : un programme de remboursement des classes d'entraînement, une panoplie d'activités de développement professionnel et un réseau dynamique de contacts, d'échanges et d'informations.

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) rassemble soixante de ces organismes dans la plupart des régions du Québec qui œuvrent dans les secteurs des arts visuels et des arts médiatiques. Le RCAAQ dispense à ses membres des services de formation, de promotion et de représentation à ces organismes de diffusion et de production en arts visuels et en arts médiatiques que sont les centres d'artistes autogérés. Des lieux de création, de diffusion et de production, sans but lucratif, dirigés par des artistes, dont l'activité principale est de mettre à la disposition des artistes professionnels des espaces, des équipements, des services et des ressources spécialisées. Le RCAAQ est l'éditeur du *Répertoire des centres d'artistes autogérés du Québec et du Canada*.

En piste, Regroupement national des arts du cirque représente plus de 300 membres, organismes et professionnels œuvrant dans les arts du cirque. Depuis 1996, En Piste soutient le développement de son milieu en encourageant les initiatives de création, en multipliant les activités de représentation et de promotion des événements cirque, en offrant de la formation continue, en répondant aux demandeurs de performances artistiques chaque année et en soutenant l'accueil et la mise en réseau de près de 15 délégations culturelles venues de l'étranger. En Piste, le seul regroupement en arts du cirque au Canada, travaille à promouvoir les arts du cirque en créant un véritable réseau pancanadien spécialisé dans ce domaine.

L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) regroupe près de 1400 écrivains qui ont publié au moins un livre : des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des auteurs pour jeune public, des essayistes, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques, des traducteurs. L'UNEQ travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise et canadienne-française, au Québec, au Canada et à l'étranger, de même qu'à la défense des droits socio-économiques des écrivains. L'UNEQ agit aussi pour la reconnaissance du métier d'écrivain, pour la défense de ses droits moraux, juridiques et fiscaux.

Treize Conseils régionaux de la Culture, (CRC) soit du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, de Lanaudière, des Laurentides, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie et des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les conseils régionaux de la culture ont comme mission de base d'appuyer le développement des arts et de la culture sur leur territoire. Pour se faire, ils regroupent, concertent et représentent leurs membres. Ils assument une veille, défendent et font la promotion des arts et de la culture. Ils documentent les enjeux et les problématiques de leurs milieux respectifs, favorisent la circulation de l'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Ils contribuent à la reconnaissance publique des lieux des milieux et des intervenants de la culture et des communications.